

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 48 (1910)  
**Heft:** 25

**Artikel:** L'auditeur rêvé  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-206931>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En 1815, lors de la promulgation du Pacte, la Diète, en faisant exécuter le sceau de la Confédération, c'est-à-dire la croix entourée des écussons cantonaux, arrêta les armoiries actuelles; mais, comme nous l'avons dit plus haut, elle omit de fixer les dimensions des bras de la croix. Enfin, la décision de 1889 fixa définitivement les armoiries sans qu'il ait été nécessaire de retoucher le sceau fédéral.

### LO BAUDET ET LO FIADJOLET

Traduction patoise de la fable de Florian : *L'âne et la flûte*.

Le morceau suivant a été lu par son auteur à la réunion des instituteurs morgiens. Il y fut très applaudi. Il ne le sera pas moins, croyons-nous, des lecteurs du *Conteur*, auquel l'adresse un de ses fidèles amis.

**D**ein lo villhio teimps iò lè bitès parlàvont  
Là avai dza dai bots qu'adrà sè gonclliàont  
Et, coumein orendrai, sè créiont tot savai  
Sein rein avai aprà.

Faut bin lào sein passà, dù que son bèniraò  
Et dù que sè traòvont deinsè sutis de traò.

Adon, on gros baudet ein trossein sè tzerdons  
Vouàtive on tourlourou dzui d'on mirilton,  
Que l'avai praò sù robà aò vilho Epitauz,  
Et dont lé galés sons, bin tant mélodieux  
Fasons pamà déze totès lé gupés dàd velàdzo  
Que cambriolàvont et laissivons l'ovràdzo.  
L'aliboron, dzalaò, tot goncllà dé colère  
Sè deze : sont tis fous ! eh ! quinna ball'affère !  
Dera-t-on pas, pardié, que lo sèlò déchein  
Et s'ein va s'arretà sù cé biau musicien !  
Lè vouaite que attroupà, la gaulà grande aòverte  
Dévont ci vanità que soffie dein on perte,  
Sù cé fètu dè rein, et que fà dà miaullàies  
Qu'on djurèrai on tzat qu'a 'na piòta estropiàie !  
Hi ! hâ ! quinna pedi ! Cé petit gringalet  
Lè fà que tis chaòtâ avoué son fiadjolet...  
Tandis qué mè ! Lé bon !... Fotein vito lo camp !  
Cà mè vé suffoquâ ! Cein mè remoé lo sang !  
Sèmbryé quinqués pas po passà sa colère,  
Quan tot d'on coup, pouzè son pi su n'affère  
Sèmbliàblie à cé subtil qu'avai dai sons tant biaux,  
Que fasà tremoussà tis elliàs godeluroux.  
S'arità po guegni on poù de cè... de là...  
Sè cilleinné per que bas... met son museau galé  
Vers lo fètu pèci.. Fâ n'a bouna soffliàie...  
Et tot épollhai d'ouré n'a sicliàie  
Sallhi dè l'instrumein, sè redressé d'on coup  
Ein fasein la cupessa, chauté coumein on fou,  
Et crié tot dzoilà : Pardié mè assebin  
Su on bon musicien !

L. D.

**Chez le chapelier.** — Un bon paysan vient en ville acheter un chapeau de paille. Le marchand lui en fait voir plusieurs. Puis, voulant s'amuser aux dépens de son client, lent à se décider, il lui montre, en fin de compte, un superbe panama d'origine.

— Combien, celui-ci ? demande le paysan.

— C'est un article bon marché; il ne coûte que 50 francs.

Le paysan prend le chapeau des mains du marchand, le tourne, le retourne, l'examine en tous sens.

— Ne vous plaît-il pas ? fait le chapelier.

— Oh si fait..., mais, c'est dommage... il y manque quelque chose.

— Et quoi donc ?

— Une paire de trous pour que le bourrique qui l'achètera puisse y passer ses oreilles.

### HOMMAGE AU THÉÂTRE DE MÉZIÈRES

On nous écrit :

De nombreux élèves de nos écoles et de membres de nos sociétés ont applaudi *Aliénor*. Un membre de la Jeune Meison du Peuple, ancien élève de nos écoles primaires, a témoigné son admiration aux auteurs et interprètes en une pièce de vers dont je l'adresse quelques strophes, ami *Conteur*, certain que tes lecteurs, jeunes et vieux, s'associeront à cet hommage touchant par sa naïve simplicité.

E. T.

**F**RÈRES MORAX, Doret, Hugonnet, le Vaudois  
Au cœur sensible et bon reconnaît ce qu'il doit  
A votre œuvre d'amour, de joie et de lumière.

En pèlerin pieux, des Alpes au Jura  
Il gravit d'un pas prompt le paisible Jorat  
Et vient frapper joyeux aux portes de Mézière.

Il veut communier au temple de Beauté  
Avec ses chers aïeux au cœur plein de fierté  
Qui sont les fondateurs de la belle patrie;  
Et devant vos tableaux et vos mâles accents,  
S'il ne sait exprimer l'émotion qu'il ressent  
Il répète vos noms en son âme attendrie.

La muse d'Olivier, Rambert et Warnery  
N'est pas morte avec eux; car elle l'a souri,  
Poète, et tes chœurs nous font aimer la vie,  
Nos champs, nos prés, nos bois, nos vignes, nos  
[coteaux,  
Notre lac et ses monts, le beau canton de Vaud,  
Que l'étranger ne peut visiter sans envie.

Gloire à toi, chanteur heureux, à toi musicien,  
A vous décorateurs, à vous magiciens,  
Acteurs au talent sûr, à vous belles actrices,  
A vous nobles chanteurs dirigés par Troyon,  
Accourant de Peney, de Vulliens, de Servion,  
Des « carrées » au toit brun, vos humbles protec-  
[trices !

Nous voulons profiter de vos grandes leçons,  
Artistes, dont l'amour s'unit à la raison,  
Et rêvent pour nous tous des destins plus prospères;  
Nous voulons sans broncher vous suivre pas à pas,  
Car sous votre drapeau nous ne faiblirons pas,  
Le tenant droit et haut comme firent nos pères.

### L'auditeur rêvé.

Un poète d'occasion, qui, comme tous ceux de son acabit, a la manie d'importuner de la lecture de ses œuvres toutes les personnes avec qui il se trouve, tombe un soir sur des auditeurs, gens d'esprit, qui se vengent cruellement du supplice qu'ils viennent d'endurer.

Le poète s'en fut, naturellement, la rage au cœur.

Quelques jours après, il rencontre un professeur, qu'il tient, et avec raison, en haute estime. Il l'aborde et lui conte naïvement sa déconvenue.

— Je ne veux plus, ajoute-t-il, lire mes vers à des gens d'esprit. Oh ! oui, j'aimerais mille fois mieux lire mon dernier poème à ma domestique, à des imbéciles même, qu'à de beaux esprits. Tenez, monsieur le professeur, permettez que je vous le lise.

**Voleur d'antan.** — Nous trouvons dans un tout vieux almanach la délicieuse boutade que voici. C'est textuel.

« Un débiteur échappait, au milieu de la nuit, à la poursuite de ses créanciers.

Il est soudain arrêté par un voleur, qui lui demanda la bourse ou la vie.

— Prends la vie, répond le fugitif, car pour l'autre, si j'en avais une de cinq cents francs seulement, je ne serais pas obligé de me sauver de mes créanciers, en laissant ma femme et mes enfants dans le besoin.

— Vraiment ? reprend le voleur. Eh bien, mille pardons, monsieur, je ne savais pas cela. Mais voici pour réparer mon erreur.

Puis il glisse un billet de 1000 francs dans la main du pauvre débiteur et se sauve à toutes jambes. »

Que les temps sont changés !

### VIEILLE RÉPUTATION

**V**oici la description que faisait des auberges suisses, en 1682, Mabilion, un érudit bénédictin français, mort en 1707 :

« Lorsqu'on arrive dans une auberge, l'hôte et l'hôtesse vous tendent la main et vous assurent qu'il ne pouvait venir chez eux personne qui leur fût plus agréable.

» On entre ensuite dans la salle à manger, dans laquelle il y a une si grande quantité de mouches, à cause du poêle où elles se cachent

en hiver, qu'il faut se défendre de leur importunité avec un petit balai.

» L'odeur d'un tabac violent n'est pas moins incommode... On vous sert plus souvent ce que vous ne voulez pas que ce que vous voulez : un pain désagréable, fait avec du levain de bière et assaisonné de fenouil, des viandes imprégnées de poivre, selon l'usage de la nation, ou d'autres épices de cette force. Chaque plat est soigneusement noté sur une plaque d'ardoise.

» La forme des lits est fort incommode pour des Français, car ces lits sont plus courts que le corps, et tellement chargés d'oreillers, qu'on y semble moins couché qu'assis. La matière n'en vaut pas mieux que la forme, parce qu'en été même, au lieu d'une légère couverture, vous êtes étouffé sous une pesante couette de plume.

» Du reste tout y est propre et net; chaque salle à manger d'une auberge catholique a toujours un crucifix dans le lieu le plus élevé. Quand vous êtes disposé à partir, l'hôte apporte le tableau de votre dépense, écrit avec de la craie, et après avoir compté à demi-voix, il vous indique la somme, sur laquelle on ne peut élever impunément la moindre contestation, tant sont grandes la bonne foi et l'équité de cette nation.

» Au moment du départ, c'est une coutume de porter aux parents une santé pour l'amour de Saint-Jean. »

**Reconnaissance.** — Une bonne vieille femme, sortant de l'église, crut devoir aller remercier son pasteur du sermon qu'il venait de prononcer et dont elle avait été fort impressionnée.

— Eh ! monsieur le pasteur, dit-elle dans un naïf élan de reconnaissance, le bon Dieu vous fasse la grâce de vivre comme vous prêchez !

**Le secret de la perfection.** — C'était au café. Trois consommateurs étaient en grande discussion.

L'un venait de faire la plus amère satire des hommes.

— Et les femmes, demande le second, qu'en dites-vous ?

— Les femmes ?... C'est pis encore !

— Ainsi donc, observe le troisième, nous serions parfaits si nous n'étions ni hommes ni femmes.

**Kursaal.** — Le spectacle des trois jours pour la fin de cette semaine est remarquable.

M. Tapie a engagé un numéro de plus comme attraction.

L'opérette sera : « Une mauvaise nuit », pièce très cocasse et d'une donnée originale, fort convenable néanmoins.

« Les Inos », peintres d'une fantaisie toute particulière; la gracieuse « Thé-Ny », japonaise illusionniste; les trois « Cronays », jongleurs hommes et dames très réputés, avec des trucs nouveaux.

Ridon, dans un répertoire toujours plus comique, et le Vitographe, un kilomètre de films inédits et sensationnels.

Dimanche, en cas de pluie, matinée à 2 h. 45.

**L'Union Vélocipédique suisse** fait paraître en ce moment son annuaire qui, depuis de nombreuses années, est devenu le guide indispensable de toute personne se servant de la bicyclette. En parcourant cet annuaire, qui est remis gratuitement à chaque membre, on se rend compte des avantages offerts aux membres de l'Union.

L'Union compte aujourd'hui plus de 13,000 membres tant individuels que faisant partie de sections.

Le siège de celle-ci est à Zurich. Pour demandes d'admission ou pour tous renseignements, prière de s'adresser au Bureau central de l'Union vélocipédique suisse, à Zurich I, Weinbergstrasse 3.

**MAIZENA.** — Incomparable pour rendre délicats toutes sortes de gâteaux et de pâtisseries et pour lier les sauces et les soupes, indispensable en ménage.

Vente en gros chez Bürke et Albrecht, à Zurich et Landquart.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.